



La MJC de Saint-Martin-La-Plaine (42) recrute

**Un(e) coordinateur(trice) d'accueil de loisirs 3-12 ans et de l'animation
jeunesse 12-25 ans.**

CDI – Temps plein

La MJC de Saint Martin La Plaine une association d'éducation populaire qui compte plus de 700 adhérents. Elle propose une trentaine d'activités hebdomadaires, un accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, une saison culturelle de spectacles professionnels et de plusieurs événements sur la commune.

Vous travaillerez dans l'enceinte de la MJC, située au 2 rue René Charre 42800 Saint-Martin-La-Plaine, auprès d'une équipe permanente de 4 personnes. Les missions jeunes pourront être menées hors les murs (établissements scolaires, rues, parcs) et/ou au sein de la MJC.

FINALITÉ DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du directeur MJC, vous aurez la charge de :

- L'organisation, la coordination, la gestion administrative et financière des mercredis périscolaires, des périodes de vacances extrascolaires ainsi que de l'espace jeunes.
- L'organisation et l'animation d'un espace jeunes 5h par semaine.
- La mise en œuvre d'un projet pédagogique en lien avec le projet associatif de la MJC
- La coordination d'une équipe d'animateurs
- Participer aux événements de la structure

De manière plus concrète et opérationnelle vos missions sont :

Le pilotage de l'accueil de loisirs 3-12 ans et de l'espace Jeunes

- Effectuer le recrutement et l'accompagnement des équipes d'animateurs périscolaire, extrascolaire, en veillant à leur posture éducative et leur montée en compétences.
- Organiser et encadrer le travail de l'équipe d'animation : préparation des activités et du matériel, diriger les activités en cohérence avec le projet pédagogique et le projet associatif

- Elaborer en amont le contenu des programmes d'activité du mercredi et des vacances scolaires.
- Assurer la qualité éducative des activités et le respect du cadre réglementaire Jeunesse et Sports : Taux d'encadrement, règles d'hygiène, règles de sécurité physique, morale et affective des enfants
- Poursuivre la communication auprès des familles et des partenaires
- Suppléer en cas de nécessité les animateurs sur les temps d'activité.
- Suivre et contrôler les plannings et les budgets de secteur : Présence des animateurs, cantine, facturation partenaires.
- Contrôler la présence des enfants sur le logiciel MJC et des animateurs sur TAM
- Permettre la circulation en passerelle de l'ACM aux activités hebdomadaires du mercredi.
- Elaborer des bilans d'activités du secteur enfance, jeunesses et événements partenaires.

L'Accueil adolescent :

- Créer du lien et de la confiance au moyen « d'aller vers ».
- Impliquer les jeunes de 12 ans et plus dans la programmation de l'espace Jeunesse
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.
- Proposer en amont et animer un volet d'action spécifique au secteur jeunes.
- Conseiller à l'orientation, à la prévention des risques,
- Assurer les sorties ados proposées : soirées
- Organiser et suivre les chantiers jeunes,

Le Maintien et le développement des actions de partenariat avec les structures :

- Institutionnelles : Mairie de Saint Martin La Plaine (carnaval, fête jeunesse), CAF, département Loire.
- Éducatives : Établissements scolaires, collèges, et lycées (interventions au sein d'établissements).
- Associatives : autres associations du territoire communal, autres MJC, réunions de réseau.
- La MJC : passerelles activité MJC et accueil de loisirs, saison culturelle, événements, assemblée générale.

Profil – compétences requises

- Très bon sens de l'organisation et esprit d'équipe.
- Bonne maîtrise des techniques d'animation
- Maîtrise de la législation en vigueur des accueils collectifs de mineurs.
- Sens des responsabilités
- Capacité rédactionnelle, facilité de communication et d'adaptation.
- Maîtrise du Pack office

Formation du candidat :

- Diplôme professionnel de l'animation permettant la direction d'un accueil de loisirs : BPJEPS Loisirs Tout Public BPJEPS animation sociale ou BPJEPS animation culturelle ou BPJEPS APT avec mention complémentaire de direction, DEUST animation, DUT animation social.
- Permis de conduire
- Expérience significative dans le pilotage d'accueil de loisirs sans hébergement.

Contrat CDI à temps plein 35h – Convention ECLAT Groupe D Coefficient 305 selon profil : 2160€ brut + reconstitution de carrière selon convention

Prise de poste : janvier 2026.

Avantages :

- Modulation de temps travail annualisé (période scolaire et vacances)
- 7 semaines de congés payés
- Mutuelle employeur

Lettre de motivation et Curriculum Vitae à envoyer le 05 janvier 2026 au plus tard, à l'attention du directeur MJC, M. Thimon : direction@mjcstmartin.fr

Date limite de candidature : 05/01/2026

Contact : 04 77 75 47 47